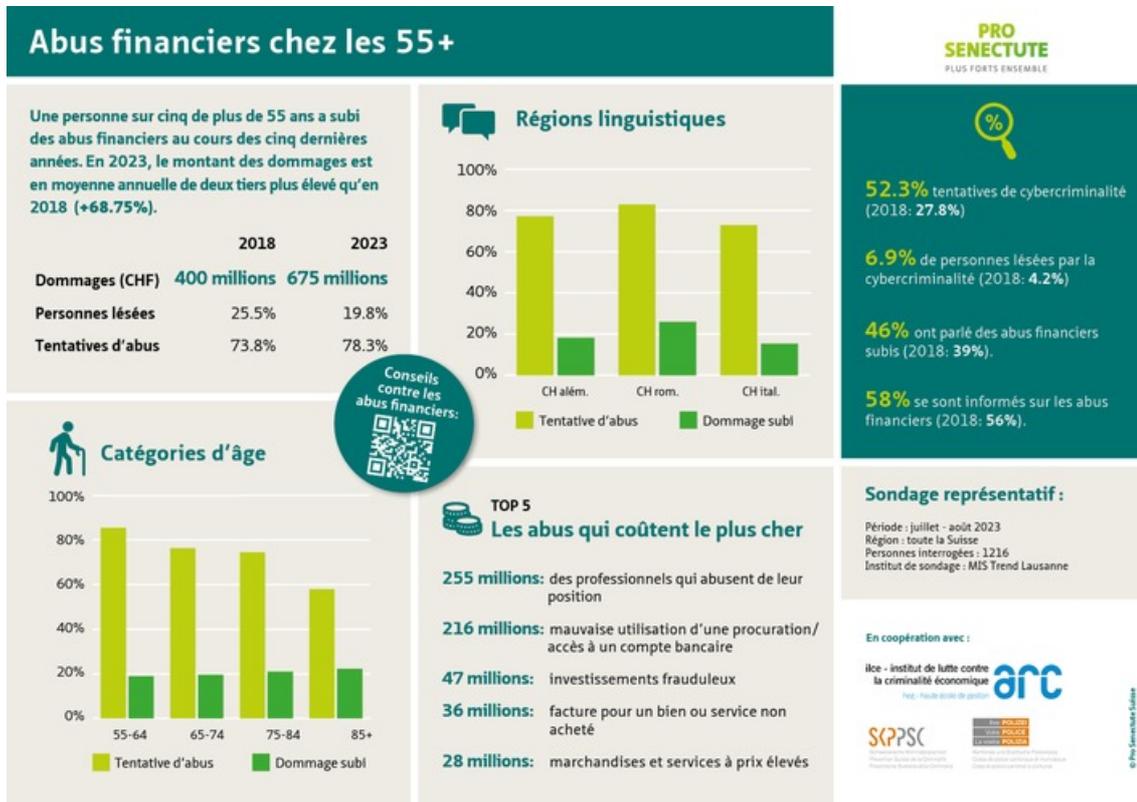


02.10.2023 – 07:30 Uhr

Abus financiers chez les 55 ans et plus : le montant des dommages a considérablement augmenté



Zurich (ots) -

La dernière étude publiée par Pro Senectute Suisse met en évidence des tendances alarmantes en matière d'abus financiers chez les personnes de 55 ans et plus. L'étude estime le montant des dommages à environ 675 millions de francs suisses par an. Soit une augmentation de plus de deux tiers par rapport aux chiffres d'il y a cinq ans.

L'étude de suivi montre clairement qu'il y a, certes, un peu moins de victimes d'abus financiers aujourd'hui dans l'ensemble qu'au moment de la première étude en 2018. Par contre, le montant des dommages a considérablement augmenté, passant de 400 millions à quelque 675 millions de francs par an. Ce qui frappe également, c'est la fréquence avec laquelle les personnes âgées se retrouvent en contact avec des activités criminelles : près de quatre personnes sur cinq (78,2%) ont été confrontées à une tentative d'abus financier au cours des cinq dernières années. Si la plupart ont eu la présence d'esprit de reconnaître les tentatives d'abus comme telles, près de 20% des personnes interrogées ont été lésées.

La digitalisation comme moteur

L'analyse des données révèle que la pandémie pourrait avoir contribué à l'augmentation du montant des dommages : elle a encouragé la digitalisation, qui a créé de nouvelles opportunités pour les activités criminelles. Ainsi, les tentatives de s'enrichir par le biais de la cybercriminalité ont pratiquement doublé au cours des cinq dernières années, et touchent désormais 52,3% des personnes interrogées. La part de personnes lésées a également augmenté, mais pas dans la même mesure (6,9% contre 4,2% en 2018).

La prévention doit mieux s'adapter à la réalité

Il existe un certain décalage entre la perception du public et les infractions effectivement commises. Par exemple, les médias évoquent aujourd'hui souvent l'arnaque au faux neveu et au faux policier. Les montants des abus sont toutefois beaucoup plus importants pour les délits où il existe une dépendance à des professionnels ou à des proches. Alain Huber, directeur de Pro Senectute Suisse, déclare à ce sujet : " Les chiffres actuels sur les abus financiers montrent une augmentation inquiétante du montant estimé des dommages. Les mesures de prévention sont efficaces, mais elles doivent être encore mieux adaptées aux situations réelles. "

Vous trouverez une fiche d'information avec les principaux chiffres et comparaisons en cliquant sur ce lien :

www.prosenectute.ch/medias/abus-financiers

L'étude en détail

Commandée par Pro Senectute Suisse, cette étude représentative a été réalisée en été 2023 par l'Institut de lutte contre la criminalité économique de Neuchâtel (ILCE). 1216 personnes de toute la Suisse avaient auparavant répondu à un questionnaire comprenant 55 questions au total.

Contact:

Pro Senectute Suisse
Peter Burri Follath, responsable Communication
Téléphone : 044 283 89 43
e-mail : medien@prosenectute.ch

Medieninhalte



Abus financiers chez les 55 ans et plus (2023) / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100002565 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002565/100911902> abgerufen werden.